

POUR CAYEUX.. ENSEMBLE !

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES ...AVRIL - MAI - JUIN 2015

N°29



Podium FR3 - 30 mai 2015 - Challenge BSKC5

Chères Cayolaises, chers Cayolais,

Qu'avez-vous en commun avec les habitants des stations touristiques réputées d'Hyères dans le Var, Carnac dans le Morbihan, Granville dans la Manche et Banyuls dans les Pyrénées Orientales ?

Vivre dans une commune dont la politique en matière d'environnement, de cadre de vie est reconnue par l'Etat ! En effet, pour la première fois de son histoire et à l'occasion des 30 ans du Pavillon Bleu, notre plage s'est vue décerner le prestigieux écolabel.

Cette distinction récompense votre détermination et vos efforts, ceux également fournis par la municipalité, les associations et l'ensemble des personnes investies pour faire de notre ville une destination touristique d'avenir où il fait bon vivre toute l'année.

Le 12 juin les 24 épis ont été inaugurés. Nous ne pouvons que nous féliciter de ces ouvrages qui en plus de protéger durablement les habitants et les biens des Bas-Champs des submersions marines maintiennent le caractère balnéaire authentique de notre plage et mieux même le renforcent. Notre commune a été pendant presque 2 ans le cœur d'un chantier colossal, d'un montant de 18 millions d'euros, qui pour rappel a valu la visite d'un ministre et qui a été suivi par les plus grands médias nationaux. Cayeux-sur-Mer est au centre des préoccupations car nous parvenons à concilier la défense du trait de côte, la renaturation d'espaces, le maintien d'activités liées à la mer et le développement économique porteur de richesses et d'emplois.

Mais les 24 épis ne sont qu'une étape. La prochaine concernera l'aménagement final du front de mer sur lequel travailleront prochainement des architectes urbanistes en s'inspirant des techniques de résilience adoptées dans les pays de l'Europe du nord, pratiques qui puisent leurs fondamentaux dans les traditions et le savoir-faire de nos aînés tout en se montrant innovantes et audacieuses.

Si Cayeux-sur-Mer se veut résolument être une ville d'avenir ce n'est pas pour autant qu'elle en oublie le présent. De nouveaux espaces ludiques et sportifs ont vu le jour : l'aire de jeux du Square René Ouin et la piste de skatepark à proximité du terrain de football régaler nos jeunes. Comme promis, un boucher charcutier traiteur ouvert le week-end s'est installé mi-juin en centre ville et les chalets commerciaux ont ouvert sur le front de mer donnant rendez-vous aux amateurs d'art, de produits du terroir, etc. D'importants travaux d'amélioration de la voirie ont été lancés : ceux de l'avenue Paul Doumer ont pris fin et ceux de l'avenue Carnot commenceront à l'automne.

L'été cayolais s'annonce festif et coloré, avec de très nombreuses animations, de la musique dans les rues, des podiums Chérie FM, la fête des fleurs, le salon des migrateurs, les nocturnes de Passe Muraille, le retour de la calèche, les manèges pour les enfants, le tout renforcé par le sourire et le bon accueil de nos commerçants.

L'été s'annonce donc brûlant mais gardez confiance : vos élus gardent la tête froide et les finances de la ville sont saines ! Preuve en est, nous sommes parvenus à réduire le ratio d'endettement communal de 98,68 % en 2013 à 86,30 % en 2014 et nous autofinçons nos investissements sans avoir recours aux emprunts.

Je vous souhaite un été heureux et savoureux.

Votre Maire,
Jean-Paul Lecomte



Inauguration mobiliers urbains au Hourdel en présence de Jean-Claude Buisine - député



Accueil de M. le Maire le 28 mai 2015 aux participants des ateliers éoliens en mer



Défilé du 8 mai 2015

*D'autres photos sont visibles sur le site de la Mairie.
wordpress.cayeux-sur-mer.fr/Vie_pratique/animations_et_evènements/photothèque*

Bonne nouvelle !

Jean-Paul Lecomte, Maire de Cayeux-sur-Mer, a été élu membre du bureau du Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard, le 24 mai 2015 par 33 voix sur 35 exprimées.

La Commune de Cayeux-sur-Mer bénéficie donc d'une meilleure représentativité au niveau du littoral.



Une première ! le pavillon bleu à Cayeux



La municipalité de Cayeux sur Mer est vraiment très heureuse d'avoir obtenu pour la première fois le label pavillon bleu le 19 mai 2015 grâce principalement à l'excellente qualité de son eau de mer. La remise du diplôme a eu lieu à Saint Nazaire où Christophe Quennessen s'était rendu.

Le pavillon bleu est devenu une référence dans le domaine du tourisme et du développement durable. Et, nous espérons que ce drapeau, hissé sur notre plage va véhiculer une image dynamique et favoriser un comportement plus respectueux de la nature qui nous entoure et de ses richesses.

Ce label a demandé bien sur des efforts :

- Préservation et gestion de nos espaces naturels faune et flore.
- Propreté de la ville et de la plage par
 - quatre ramassages faits annuellement sur le littoral par les associations, les écoliers, les lycéens du lycée du Vimeu, les pêcheurs, les chasseurs, les kitesurfeurs.... Dans un seul ramassage, il a été collecté plus de 800 kilos de déchets,
 - une organisation du ramassage des poubelles journalières en saison sur le Boulevard Sizaire,
 - un passage fréquent de la balayeuse dans les rues,
 - la mise en place de distributeurs de sachets canins, une surveillance accrue par la Police Municipale suivi maintenant d'une verbalisation,
 - la pose supplémentaire de poubelles de ville,
 - le tri sélectif.
- Une station de dépollution aux normes déjà depuis plusieurs années.

Suite à l'obtention de ce label, il est nécessaire de mettre en place un affichage sur la plage pour les touristes et aussi faire des actions en faveur de l'éducation à l'environnement.



Point sur les finances communales



Le Conseil Municipal a voté le 14 avril 2015, le compte de gestion du receveur municipal, le compte administratif de 2014, l'affectation des résultats, le budget prévisionnel 2015, ainsi que les taux des taxes qui seront appliqués en 2015.

Le budget de la commune vous est donc présenté dans les grandes lignes. Les taux communaux ne seront pas augmentés cette année selon notre souhait, et comme promis lors de la campagne électorale, mais cela ne signifie pas pour autant que le montant de vos impôts n'augmentera pas, légèrement car la base revalorisée chaque année par un coefficient (voté par le parlement) augmente.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2014 : 3,5 M €



Dans cette répartition, se trouvent :

* Les charges à caractère général : 873 945 € comprennent en outre, l'électricité, les combustibles, l'entretien des bâtiments, les produits d'entretien, la peinture des cabines, l'outillage, la révision des moteurs de bateaux, le sel, les chapiteaux, les fêtes et cérémonies, les animations, la concession de plage, prime d'assurance...

* Les charges de personnel : 1,7 M € qui comprennent aussi les cotisations au centre de gestion, le cnas, la médecine du travail, la part mutuelle, les chantiers d'insertion...

A noter que ce poste n'est réalisé qu'à 90 % du budget prévu.

* Atténuations de produits : 525 813 € c'est majoritairement l'enveloppe voirie à la Communauté de Communes pour les travaux voirie

* Opérations d'ordre entre sections : 129 623 €

* Autres charges gestion courante : 259 824 €

* Charges financières : 46 846 €

* Charges exceptionnelles : 150 €



RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2014 : 4,2 M €

Les recettes de fonctionnement comprennent en outre les revenus des concessions de cimetière, des extractions de galets, des locations de salles, de cabines, des loyers... mais les plus importantes recettes sont bien sûr les impôts et taxes 2,5 M € ainsi que les dotations 1,3 M€.

SECTION INVESTISSEMENT DEPENSES 2014 = 1,2 M €

SECTION INVESTISSEMENT RECETTES 2014 = 858 502 €

Dans ce contexte économique compliqué où l'État cherche à faire des économies en diminuant les dotations aux collectivités. Le budget a été amputé de 35 743 € en 2014 pour une dotation globale de 1,03 M € (2013) et de 48 084 € en 2015 sur 995 342 € (2014), soit 8,12 % en moins depuis 2013. Nous devons être prudents et aussi imaginatifs afin de maîtriser nos dépenses et optimiser nos recettes cela malgré **un encours de la dette qui représente 406 K €** et ne se réduira qu'en 2023.

Mais le choix de votre municipalité a été fait de ne **pas augmenter vos impôts**, en conséquence les taxes restent fixées comme en 2014 - taxe d'habitation : 15,28 %, taxe foncière bâti : 21,67 %, taxe foncière non bâti : 40,52 %.

Si 2014 a vu l'arrivée d'une balayeuse, ce qui pour la propreté de la ville était primordiale, 2015 c'est la fin des travaux de l'avenue Paul Doumer, le début du chantier avenue Carnot, les jeux pour enfants dans le square, le skatepark, les premières cabines commerciales sur le boulevard pour relancer la dynamique commerciale et l'attractivité de notre front de mer.

A noter, **aucun emprunt** n'a été demandé depuis 2014 malgré les chantiers Doumer et Carnot.

Deux gros chantiers qui se chiffrent à plus de 2 M €. En revanche, il faut être patient car il nous faut anticiper, mettre comme cette année 500 000 € sur le compte voirie de la communauté de communes, commencer les travaux après la saison 2015 pour l'Avenue Carnot et finir le revêtement en début 2016 afin de régler sur deux exercices budgétaires.

COMMUNICATION – TRAVAUX

De nouvelles pistes ont été mises en place afin d'augmenter nos finances communales :

- installation d'horodateurs sur le front de mer début juin. Des notices explicatives sont à votre disposition au bureau de la police municipale, en Mairie, à l'Office du Tourisme et seront distribués dans les commerces et lieux publics.
- gestion plus rigoureuse du budget associations qui nous permet de ne pas baisser la masse globale des subventions attribuées. Une réunion explicative a eu lieu en Mairie avec les associations avant la mise en place.
 - barnum payant à partir du second : 50 € (en 2016)
 - photocopie : noir et blanc, participation demandée : 0,05 € mais le papier blanc est fourni par la Mairie.
- retrait d'encombrants aux particuliers : pour 1 benne 100 €, 2 bennes : 200 €
- locations de cabines commerciales sur le Boulevard Sizaire
- prestation balayeuse + chauffeur : 100 € de l'heure pour les communes.

Nouveau look pour la plage de Cayeux !



L'inauguration des 24 épis de Cayeux a eu lieu le 12 juin 2015, sous un soleil radieux. De nombreuses personnalités ont répondu à l'invitation du Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard : le Sous-Préfet, le Sénateur, les élus du conseil régional et du conseil départemental, le Président du SMBSGLP, le Président de l'ASA des Bas-Champs, et des élus du canton. Après les discours, les invités se sont rendus sur la plage pour découvrir la plaque commémorative. Nous consacrerons dans le prochain bulletin municipal un dossier complet sur ce sujet.

Fin des travaux avenue P. Doumer

Les travaux réalisés en concertation avec les citoyens, -réunion publique de décembre 2014- sont terminés. La municipalité est satisfaite du résultat, de la qualité de l'enrobé routier, de la couleur et de la résistance des trottoirs réalisés avec des produits de l'entreprise Silmer.

La plantation de végétaux et arbustes a été réalisée par notre service «espaces verts». Nous espérons qu'elle sera protégée par tous, pour une agréable qualité de vie.

Reste quelques fils téléphoniques à éliminer, de la peinture routière, et des panneaux de signalisation à finaliser, sans oublier les allées du square René Ouin qui seront bientôt stabilisées, vue une fréquentation largement augmentée grâce à une aire de jeux de qualité.

Nous avons un avant goût de l'Avenue Carnot pour qui les travaux d'assainissement commenceront après la saison touristique pour se terminer en 2016.

